



Conseil des droits de l'homme – 14^{ème} session

EPU Kazakhstan 09.06.10 : déclaration orale de Reporters sans frontières

George Gordon-Lennox

Monsieur le président,

Le Kazakhstan, qui a pris en janvier 2010 la présidence de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), ne connaît pas pour autant une amélioration dans la situation de la liberté de la presse. Il semble manquer de volonté politique de changer le cadre légal défavorable à la liberté de la presse et sur Internet, de mettre fin à l'impunité et de rompre avec des habitudes héritées de l'ère soviétique comme celles des amendes et des pressions sur les imprimeries.

La presse indépendante ou d'opposition est fréquemment victime d'amendes exorbitantes qui conduisent les rédactions à la fermeture et permettent de la réduire au silence. Deux journaux, *Respublika* et *Moya Respublika*, se sont trouvés dans l'impossibilité d'être imprimés en raison d'une consigne tacite du pouvoir (exemplaires saisis, comptes bancaires bloqués). Ces formes détournées de censure s'abattent sur les parutions qui osent critiquer le gouvernement ou révéler des affaires impliquant des personnes haut placées.

Pour avoir publié un article révélant des connivences entre le milieu des affaires et le service de la sécurité nationale (KNB), le rédacteur en chef d'*Alma-Ata Info*, **Ramazan Eserguepov**, a été condamné en janvier 2009 à trois ans de prison et deux ans d'interdiction de publier. Des accusations comme « atteinte à l'honneur et à la réputation », « atteinte à la réputation professionnelle » ont toujours cours au Kazakhstan. Plusieurs journalistes ont été victimes de violence dans ces derniers mois sans que les auteurs soient inquiétés, une situation d'impunité que les autorités ne semblent pas vouloir corriger.

Monsieur le président, les événements de début février 2010, sont symptomatiques : la justice a enjoint la presse à ne pas publier des informations susceptibles de "porter atteinte à l'honneur et à la réputation" du gendre du président de la République, l'homme d'affaires **Timour Koulibaev**, avant de se rétracter dix jours plus tard. Des journaux avaient fait état des accusations de corruption portées contre Monsieur Koulibaev. Les titres qui n'avaient fait que mentionner ces accusations ont été saisis dès leur impression, ou retirés des points de vente. Cette vague d'intimidation visait l'ensemble de la presse, les imprimeries, et les points de diffusion. Les autorités ont déployé un impressionnant arsenal répressif à travers tout le pays.

La loi promulguée par le Président en juillet 2009 est toujours en place. Elle restreint fortement l'activité éditoriale et la liberté d'expression sur Internet : les 'blogs' et les plateformes de discussion sont soumis au même régime juridique que la presse écrite traditionnelle et ils peuvent être jugés au pénal pour leurs écrits. Les autorités sont en droit de bloquer des sites Internet s'ils couvrent sans autorisation des élections, des grèves, des manifestations et les questions ethniques. Cette spirale répressive s'est confirmée en décembre 2009, avec l'adoption d'une loi restrictive sur la protection de la vie privée qui introduit des conditions drastiques pour le journalisme d'investigation.

Reporters sans frontières rappelle aux autorités que la Constitution kazakhe garantit la liberté d'expression et interdit la censure. Nous invitons le Kazakhstan à saisir l'opportunité historique, comme premier pays du CEI à la tête de l'OSCE, pour amorcer une évolution vers les standards démocratiques de liberté d'expression et de la presse.